



Achats publics responsables

Comment faire ?



ADEME - 31 mars 2010

Gérard BRUNAUD

Chargé de mission « Politique d'achats responsables »
au Service des achats de l'Etat
gerard.brunaud@finances.gouv.fr

Achats publics responsables

Achats « durables » → « responsables »

- **Acception courante** très « verte » (donc incomplète)
- **Responsabilité sociale** à mieux assumer
- **Une politique affirmée, dans le cadre du développement durable et de la lutte contre l'exclusion** (Grenelles de l'environnement et de l'insertion, RGPP sur politique d'achats de l'Etat, communication au Conseil des ministres du 9/04/08, circulaire du Premier Ministre du 3/12/08 « Etat exemplaire ») : **effet levier de la commande publique pour l'accès ou le retour à l'emploi.**
- **Un objectif ambitieux** : en 2012, les **clauses sociales** devront **représenter 10% des achats courants de l'Etat** (pour les prestations > 50% de main d'œuvre).



Achats publics responsables

- **Une réglementation adaptée, conforme aux directives européennes**, au travers des articles du **Code des marchés publics** :
 - **art. 5** : obligation de se poser la question d'inclure ou non dans les marchés des clauses éco et/ou socialement responsables (justification si négatif)
 - **art. 14** : impose une condition d'exécution (à adapter à la prestation et à définir en nombre d'heures de travail / personnes en insertion.
 - **art. 15** : lots ou marchés réservés à des EA ou ESAT
 - **art. 30** : marchés ayant pour objet l'insertion (à passer en procédure adaptée)
 - **art. 53.1**: critère de sélection des offres (pondéré) en termes de « performance sociale » (lié à la condition d'exécution).

3



Achats publics responsables

Des conditions d'application et de réussite

- **Information, formation, mobilisation ... des acheteurs et décideurs,**
 - **Sécurisation juridique** (cf. guide de l'OEAP « commande publique et accès à l'emploi... », juillet 2007, sur le site du MINEFE),
 - **« Visibilité » des structures de l'IAE**
 - connues au plan local, ...mais pas des acheteurs nationaux ou régionaux
 - à référencer dans un site internet spécifique, à l'usage des acheteurs publics et des entreprises soumissionnaires, donnant toutes informations utiles : site www.socialement-responsable.org)
 - et de celles du **secteur protégé / adapté** (projet **Handéco services** : www.handeco.org),
- tant pour les acheteurs que pour les entreprises soumissionnaires.

4



Achats publics responsables

- Existence d'un « **facilitateur** » territorial chargé
 - d'aider à la définition adaptée de la clause en fonction des réalités locales
 - de repérer les personnes potentiellement concernées, en liaison avec le service public de l'emploi local et les structures d'insertion
 - de proposer aux entreprises leur embauche ou leur mise à disposition
 - de mettre en relation l'ensemble des partenaires
 - de suivre la bonne exécution des engagements des entreprises, mais aussi des personnes bénéficiaires, pour le compte de l'acheteur public.
- **Evaluation** : exemplarité et impact (sorties « dynamiques » vers l'emploi durable).

5



Adresse de l'extranet : www.finances.ader.gouv.fr/achats/
La lettre électronique : http://kiosque.bercy.gouv.fr/news/archives/002/002_001.html